## La deuxième rencontre de pourrait se tenir à Québec

QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québee, Robert Bourassa, a indiqué hier que la deuxième rencontre des pays francophones pourrait avoir lieu à Québec.

A l'issue de la séance hebdomadaire du conseil des ministres, M. Bourassa a laissé entendre en conférence de presse que les modalités de sa participation à la rencontre du mois prochain à Paris étaient reliées plus ou moins directement à la tenue de la rencontre suivante à Québec.

M. Bourassa ne sait pas encore s'il pourra prendre la parole à la séance d'ouverture de la réunion de Paris. Ces modalités, dit-il, ne sont pas encore arrêtées.

Mais il considère qu'il est essentiel que le chef du gouvernement du Québee puisse s'exprimer à l'une ou l'autre des séances d'ouverture ou de clôture, "dépendant du contexte, dépendant où se trouvera le prochain sommet et dépendant de la nature de la rencontre comme telle", a déclaré M. Bourassa.

C'est la première fois que le premier ministre québécois fait état aussi clairement de la possibilité d'un sommet francophone à Québec, même s'il s'est montré avare de détails sur les négociations qui sont menées à ce sujet.

Il n'entend pas entrer en communication avec son homologue fédéral Brian Mulroney, du moins pas pour l'instant, à moins, ajoute-t-il, que les négociations ne tombent dans l'impasse.

D'autre part, relativement à la suggestion du chef du NPD-Québee, Jean-Paul Harney, que le gouvernement invite l'opposition officielle à se joindre à la délégation québécoise, M. Bourassa a répondu qu'il n'avait reçu aucune demande formelle à cet effet.

Il a ajouté que cela poserait d'autre part des problèmes de logistique puisqu'un nombre limité de personne est fixé pour chaque délégation.

If ne croit pas enfin que d'autres pays participants aient retenu cette formule.

Dans le cadre des travaux préparatoires à la rencontre historique de Paris, le gouvernement du Québec recevra par ailleurs la semaine prochaine une délégation d'une quinzaine de personnes qui sont chargées d'établir les modalités du programme.